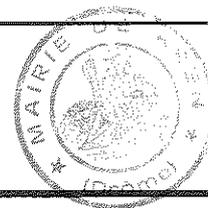


COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL



Jeudi 3 Décembre 2020 - 19H

Présents : DEBRIE Serge, FIGUET Alain, ESCOFFIER Gérard, MARTIN Bénédicte, REYNAUD Elina, FARRE Jean François, ROZIER Lucie, REYNAUD Mylène, PALISSE Jean Baptiste, MEILLE Raphael, DUMAS Renaud, SMAGUINE Renaud

Excusés : Virginie PENEL, ROBERT Ludovic Mandat à serge Debie

Secrétaire de séance : DUMAS Renaud

Monsieur le Maire ouvre la séance à 19h00.

Le Compte rendu du Conseil Municipal du 12 novembre 2020 est approuvé à l'unanimité.

- **Vie du conseil :**

- **Mise en place du paiement en Payfip**

La DGFIP impose le paiement généralisé en ligne, via Payfip, qui servira à la commune pour le paiement des différentes locations.

Les frais de fonctionnement de cet outil sont pris en charge par la DGFIP. La commune aura des frais fixes et un pourcentage sur le paiement sera récupéré par la DGFIP.

La mise en place de cet outil est prévue pour février 2021.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'offre de paiement en ligne via Payfip.

- **Décision Modificative pour les règles comptables**

Annulation d'un titre de 1 200 euros pour un contentieux datant de 2014. Ce contentieux a été réglé directement à l'assurance.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'annulation du titre.

- **Ligne de trésorerie pour financement des vestiaires du foot**

La commune doit souscrire un crédit pour le paiement des vestiaires du football. Ce crédit d'un an permet d'attendre le solde de subventions liées à cette opération. 2 propositions ont été réalisées par la caisse d'épargne et le crédit agricole centre est.

Le conseil municipal approuve à l'unanimité l'offre du crédit agricole centre est qui est l'offre la plus avantageuse.

- **Avenants pour le marché des vestiaires du foot**

Blaise bâtiment : 2083 euros HT pour le raccordement des eaux usées

Menuiserie Charpente Froment : 3391 euros HT pour les passes de toits

Andolfatto et fils : 2135.25euros HT pour des plaques de plâtre spéciale demander par le cabinet de contrôle

- Pylônes téléphoniques de la commune

- Les pylones implantés sur terrain communaux font l'objet par la société Valorcim d'une demande de réservation anticipée pour reprise concession en 2030. La contrepartie est un loyer complémentaire de réservation en plus des loyers versés par les concessionnaires actuelles TDF et Orange. Le conseil valide cette démarche par 3 abstentions et 10 pour.

- **Personnel communal :**

- **Point sur emploi du temps Agent technique**

A partir du 01/01/2021 l'agent technique communal ne s'occupera plus de la STEP. Elle sera complètement gérée par ARCHE Agglo. De fait, cela libère 5 h par semaine pour l'agent communal. Une partie de ce temps sera réalisée à l'école et l'autre partie pourra servir pour l'entretien du patrimoine communale.

- **Voirie :**

- **Reprise emplois**

L'entreprise en charge de la voirie n'a pas réalisé la prestation selon le contrat prévu. Ils repasseront sur certains secteurs pour reprendre le travail réalisé sur la voirie.

- **Place handicapée au foot**

L'entreprise en charge de la voirie réalisera la place handicapée au vestiaire du foot pour la somme de 4 000 euros HT. Le devis de cette entreprise est bien en dessous des autres propositions.

- **Commission Solidarité et vie communal :**

- **Distribution de masques**

La commune avait en stock un nombre important de masque. Une deuxième distribution de masques aux habitants de la commune a été réalisée par les conseillers municipaux. Les masques pédiatriques ont été remis à l'école de Bren.

- **Locaux de soins**

La commune dispose d'un local de soin de 50m² pour 2 professionnels de la santé. Une annonce sur le bon coin a été faite le 18 novembre 2020. Sans réponse à ce jour.

L'ARS a validé la proposition du multi site proposé par la maison médical de Saint Donat. Une réunion avec la maison médicale de Saint Donat et les maires des communes alentour aura lieu le 17 décembre 2020 pour échanger sur le sujet.

- **Présentation de l'analyse des besoins sociaux**

L'analyse des besoins sociaux de la commune est présentée lors du conseil municipal. Cette analyse est en pièce jointe.

- **Bâtiment – terrain communaux – vie économique – urbanisme – environnement – assainissement – cadre de vie :**

- **Vestiaire du foot présentation d'un décor de façade (fresque)**

Il est proposé de réaliser une fresque sur la façade du vestiaire du foot. Le coût est de 60 euros/m² et la façade fait environ 20m² soit un coût d'environ 1 200 euros.

Des propositions de fresques seront envoyées au conseil municipal dans les jours à venir.

- **PLUi présentation et délibération**

La loi sur l'état d'urgence sanitaire publiée le 14 novembre 2020 reporte le transfert de la compétence PLU aux intercommunalités du 1^{er} janvier au 1^{er} juillet 2021.

De fait cette présentation et délibération est reportée à Avril/Mai 2021.

- **Aménagement paysagers et plantations : Devis du paysagiste**

La commune est toujours en attente de devis pour le remplacement des arbres morts et aménagement sous le mur aveugle.

- **Illuminations le 05 décembre 2020**

Le rendez-vous est fixé à 8h00 au local technique le 05 décembre pour la mise en place des illuminations de la commune.

- **Tonte du stade : validation du devis annuel**

Depuis une dizaine d'année la société vertige réalisé la tonte du stade pour un montant annuel de 3 139 euros TTC. Cette entreprise a décidé d'arrêter la tonte du stade. L'offre d'AC Services pour un montant de 4 800 euros TTC par an.

• **Association – sport - loisirs :**

- **Déconfinement : reprise des activités**

La bibliothèque rouvre ses portes samedi 05 décembre 2020.

Le numéro 04 75 79 10 33, est un numéro d'urgence sociale COVID qui a été mise en place par la Région et le Département. Cette information a été publiée sur panneaupocket.

• **Questions diverses :**

- **Lecteur de puces pour animaux :**

Le lecteur de puces pour animaux fonctionne et restera accessible en mairie. L'agent communal s'en occupera sur son temps de travail. En dehors, les élus devront s'en occuper.

- **Fibre**

La fibre arrivera à Bren fin 2021, début 2022. ADN est en charge des travaux.

- **Problème assainissement**

Un problème d'assainissement est reporté au lotissement les Oches ARCHE Agglo ayant la compétence assainissement a été contacté. Une inspection par caméra va être réalisée.

- **Problème voirie sortie de village vers St Donat**

La reprise de la voirie de la RD112 en sortie de village direction St Donat dans le cadre des travaux du nouveau lotissement est jugé dangereuse. Le département et le lotisseur seront contactés.

• **Conclusion :**

Monsieur le Maire remercie l'ensemble du conseil municipal, le public et clôt la séance à 20h30.